



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 juin 2009

PROCES VERBAL

Transmis aux Conseillers Municipaux le	9 juillet 2009
Approuvé par le Conseil Municipal en séance du	13 octobre 2009
Diffusé sur le site Internet de la Ville le	14 octobre 2009

ORDRE DU JOUR

- 1) Désignation du secrétaire de séance
- 2) Approbation du procès verbal de la séance du 26 mai 2009
- 3) Compte rendu des décisions prises par Monsieur le Maire au titre de la délégation reçue du Conseil municipal en application des dispositions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 4) Approbation de l'avenant n° 1 à la concession d'aménagement et la zone d'aménagement concerté des « Hauts de Joinville » - Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 5) Autorisation donnée à Monsieur le Maire, dans le cadre de la mise en œuvre opérationnelle de la zone des « Hauts de Joinville », à soumettre le projet de Plan Local d'Urbanisme modifié à enquête publique, valant enquête préalable à la déclaration d'utilité publique, conformément à l'article R 123-11 et R 123-19 du Code de l'urbanisme – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 6) Budget principal de la commune – Exercice 2009 – Décision modificative n°2 – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 7) Désignation des délégués du Conseil Municipal dans divers organismes, établissements publics et syndicats intercommunaux – Modification – Rapporteur : Monsieur Oliver DOSNE
- 8) Attribution d'une indemnité exceptionnelle à Mademoiselle BACHELARD pour les dommages subis à l'occasion d'un sinistre – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 9) A – B – C - Mise en place d'une régie municipale pour la gestion de l'Office de Tourisme de Joinville-le-Pont – Désignation du directeur – Vote du Budget primitif 2009 de la Régie de l'Office de Tourisme – Rapporteur : Madame Jeannine CHERY
- 10) Modification des délégations de fonction à Monsieur le Maire – Rapporteur : Monsieur Brahim BAHMAD
- 11) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relatives à la réalisation d'une thermographie aérienne couvrant le territoire de cinq communes – Rapporteur : Monsieur Patrice GENTRIC
- 12) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la réalisation d'une étude de diagnostic des réseaux d'assainissement de la ville de Joinville-le-Pont – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 13) Approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes relatives à la passation du marché pour l'acquisition de matériels informatiques – Rapporteur : Monsieur Patrice POSEZ
- 14) Contrat régional – Demande de prolongation et de modification des opérations – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 15) Prolongation de la convention existante entre la commune et l'association « La Maison Kangourou » et approbation d'une nouvelle convention – Rapporteur : Madame Jeannine CHERY
- 16) Tarifs pour la danse, la musique, les ateliers d'arts dramatiques et les ateliers d'arts plastiques – Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER
- 17) Convention avec l'association « Festival-de-Mame » pour l'accueil du concert d'Angélique IONATOS – Rapporteur : Monsieur Boutaïeb KADDANI
- 18) Attribution du 1^{er} prix du concours photos « sur les traces de Willy RONIS » - Rapporteur : Monsieur Pierre MARCHADIER

- 19) A – B – Location des salles municipales et participations à percevoir auprès du public pour les animations et manifestations culturelles – Suppression des tarifs réduits en faveur du personnel communal – Mise à jour des tarifs de location des salles – Rapporteur : Monsieur Boutaïeb KADDANI
- 20) Attribution d'une aide financière de la commune aux « Projets Jeunes » présentés par le service municipal de la jeunesse – Rapporteur : Madame Emmanuelle CONRAD
- 21) Harmonisation des horaires des études surveillées dans les écoles élémentaires et nouvelle tarification de la prestation – Rapporteur : Madame Virginie ROSSIGNOL
- 22) Avenant n° 1 et n° 2 à la convention « Prestation de service ALSH » n° 200100402 entre la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne et la ville de Joinville-le-Pont – Rapporteur : Madame Virginie ROSSIGNOL
- 23) Convention à intervenir avec l'association M.D.E.E. (Maison de l'Emploi et des Entreprises des Bords de Marne) pour l'organisation et le financement du Carrefour pour l'Emploi du 24 septembre 2009 – Rapporteur : Madame Chantal DURAND
- 24) Port de Plaisance – Convention passé avec AR-MEN NAVIGATION – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 25) Port de Plaisance – Avenant n° 3 à la concession portuaire de Joinville-le-Pont – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 26) Autorisation donnée à Monsieur le Maire de déposer un permis de démolir pour la déconstruction d'un appentis dans l'enceinte de la caserne des pompiers sis, 16 rue de Paris à Joinville-le-Pont – Rapporteur : Monsieur Jean-Jacques GRESSIER
- 27) Personnel communal – Aide financière à la compensation du handicap – Rapporteur : Madame Chantal DURAND
- 28) Personnel communal – Modalités d'attribution de l'indemnité d'administration et de technicité aux cadres d'emplois de la Police Municipale – Délibération modificative – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 29) Personnel communal – Conclusion des contrats d'apprentissage au sein des services municipaux – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE
- 30) Personnel communal – Modification du tableau des effectifs – Rapporteur : Monsieur Olivier DOSNE

Questions diverses.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

La séance est ouverte à 20 heures 40

Elle est présidée par Monsieur Olivier DOSNE

ASSISTE DE :

NOM		PRESENTS	EXCUSES ET REPRESENTES EN DONNANT POUVOIR A		ABSENTS	
ADJOINTS	Mme Chantal DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Patrice GENTRIC	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Marie-Paule de FABREGUES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Jean-Jacques GRESSIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Emmanuelle CONRAD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. Patrice GENTRIC	<input type="checkbox"/>	
	M. Michel DESTOUCHES	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Jeannine CHERY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Patrice POSEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Virginie ROSSIGNOL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
Majorité municipale	CONSEILLERS MUNICIPAUX	M. Francis SELLAM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Chantal ALLAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. André BIZEUL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Nadine MIRALT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Pierre MARCHADIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Nadine CREUSOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Brahim BAHMAD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Amèle EWART	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Jean-Marie PLATET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mlle Isabelle PERCHE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Alain BARUGEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Liliane MOUGEOT- DAMIDOT	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	M. André BIZEUL	<input type="checkbox"/>
		M. Boutaïeb KADDANI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Benoit WILLOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Florence WEISSLER-LOPEZ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Marc VERSTRAETE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>
		M. Yves TAMET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN	<input type="checkbox"/>
liste « Pour Joinville Ensemble et Unis	M. Olivier AUBRY	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Sylvie MERCIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	M. Areski OUDJEBOUR	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	
	Mme Sandra GRELLIER	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input checked="" type="checkbox"/>	
	M. Gérard OUTTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	

Nombre de membres composant le Conseil municipal	33
Nombre de membres en exercice	33
Nombre de membres présents à la séance	29
Nombre de membres excusés représentés	3
Absente	1

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

1 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Pierre MARCHADIER est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

1 DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE		
<i>Le Conseil désigne : Pierre MARCHADIER</i>		
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

2 APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2009

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n°2. LE MAIRE demande s'il y a des demandes de modification.

M. Gérard OUTTIER dit qu'au point 16 B et 16 C de l'ordre du jour, les votes ont été mal distribués.

M. LE MAIRE dit que ces points seront bien entendu corrigés.

M. Benoit WILLOT s'interroge sur les comptes-rendus et procès verbaux du conseil qui sont disponibles partiellement sur Internet. Il dit que ce qui est annoncé en Conseil Municipal n'est pas respecté une nouvelle fois. Il note ainsi que tous les procès verbaux ne sont pas en ligne notamment celui de septembre. Il souligne ensuite que ce n'est pas le bon document qui est présent sur le site Internet. Il affirme en effet que le procès verbal du Conseil Municipal du 26 mai a déjà été diffusé sur le site de la Ville.

M. LE MAIRE dit que ce qui a été annoncé est fait. Sur le site Internet de la Ville on trouve le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai et non le Procès Verbal puisqu'il n'est pas encore approuvé. Il rappelle la différence entre les deux documents.

M. Benoit WILLOT dit que c'est faux et souligne qu'il s'est connecté quelques instants plus tôt sur Internet pour vérifier.

M. Patrice POSEZ confirme, en se connectant sur le site de la Ville en séance, les propos du Maire. Seul le compte-rendu du Conseil Municipal du 26 mai est en ligne.

M. LE MAIRE dit que si par contre certains anciens Procès Verbaux manquent, ils seront mis en ligne.

M. Olivier AUBRY rappelle que les propos doivent être fidèlement retranscrits et non interprétés. Il dit ainsi n'être pas d'accord avec le fait qu'il soit intervenu « violemment ». Chacun doit se faire sa propre idée sur un document objectif.

M. LE MAIRE prend acte de cette intervention.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

M. Areski OUDJEBOUR donne acte de la réponse écrite suite aux questions qu'il a posées au Conseil Municipal du 26 mai conformément à l'engagement du Maire. Il demande cependant un complément de réponse sur la partie « recettes » de sa question.

M. LE MAIRE répond qu'un complément de réponse sera apporté.

2			APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2009	
<i>Le Conseil approuve le procès verbal</i>				
Pour	18	M. Olivier DOSNE, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)		
Contre	6	M. Benoit WILLOT, M. Marc VERSTRAETE, M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)		
Abstention	0	-		
Ne prennent pas part au vote Mme Chantal DURAND, Mme Emmanuelle CONRAD, Mme Nadine MIRault, M. Boutaïeb KADDANI, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, Mme Florence WEISSLER LOPEZ, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERAIN qui était absents lors de la séance du 26 mai 2009.				

* *
*

3 COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION RECUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n°3. Il demande si les conseillers municipaux ont des questions.

3		COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE AU TITRE DE LA DELEGATION RECUE DU CONSEIL MUNICIPAL EN APPLICATION DES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES		
<i>Le Conseil prend acte des décisions prises par le Maire</i>				

* *
*

M. LE MAIRE propose de déposer sur table le rapport et les délibérations relatives au point 18 de l'ordre du jour. Le Conseil vote à l'unanimité le dépôt sur table.

* *
*

4 APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DES « HAUTS DE JOINVILLE »

M. LE MAIRE fait la déclaration suivante :

« Mes chers collègues,

Nous allons examiner l'avenant n°1 à la concession d'aménagement de la Zone d'Aménagement Concerté des Hauts de Joinville.

La présentation du projet vient d'être faite aux élus, et les Joinvillais sont conviés à une réunion publique jeudi 2 juillet.

Je suis très heureux que ce projet puisse être désormais présenté. Vous savez que c'est un projet important pour notre majorité.

Je souhaite en introduction vous informer que j'ai confié le pilotage et la responsabilité pleine et entière du projet à Monsieur Jean-Jacques GRESSIER, mon adjoint en charge de l'urbanisme et du cadre de vie. C'est lui qui animera ce soir les débats et je tiens à le remercier pour son implication.

Je lui ai confié cette responsabilité car je ne peux pas personnellement porter ce projet. Je vais m'en expliquer.

Vous savez tous que j'ai un statut particulier. Je suis Maire mais aussi professionnel de santé dans le quartier concerné par le projet d'aménagement. J'ai posé le principe de la transparence comme un fondamental de ma mandature et je ne peux pas déontologiquement diriger un projet qui impacte ma vie professionnelle. Vous comprendrez tous que je ne peux être à la fois juge et partie. C'est pourquoi, je ne participerai pas au débat et ne voterai aucune délibération sur l'aménagement des Hauts de Joinville. Je vais même quitter la salle afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur ma position quant aux débats qui vont maintenant avoir lieu.

Alain BARUGEL étant dans la même situation que moi, il adoptera la même attitude.

Je passe donc la parole à Jean-Jacques GRESSIER pour les points 4 et 5 de l'ordre du jour et je vous souhaite un bon débat. J'espère qu'il sera apaisé et sans tabou. »

En application de l'article 21 du Règlement Intérieur du Conseil, M. Benoit WILLOT demande une suspension de séance.

M. Areski OUDJEBOUR dit qu'il aurait souhaité que cette suspension ait lieu après le débat.

M. LE MAIRE rappelle les conditions d'exercice de ce droit et suspend la séance pour 5 minutes conformément au règlement du Conseil.

M. LE MAIRE suspend la séance à 20h50.

M. LE MAIRE quitte la salle, ainsi que M. Alain BARUGEL, pour les points 4 et 5 de l'ordre du jour.

La séance reprend à 20h55.

Mme Chantal DURAND, première Maire Adjointe, assume, en l'absence du Maire, la présidence du Conseil Municipal.

M. Benoit WILLOT souhaite prendre la parole.

Mme Chantal DURAND lui rappelle que les prises de parole se feront après la lecture de l'exposé n°4.

M. Benoit WILLOT insiste et dit que la présentation du projet des Hauts de Joinville en Conseil Municipal est un débat qui doit être exposé par le Maire. Il dit que l'importance de ce projet est considérable pour la Ville et qu'à ce titre l'absence du Maire n'est pas tolérable. Il rappelle que l'opposition a travaillé ce dossier avec sérieux. Il dénonce une mascarade auquel il ne se prêtera pas.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

Mme Chantal DURAND dit que le Maire s'est exprimé sur les raisons de son départ de la salle. Ces raisons sont pleinement justifiées. Elle souligne que M. Jean-Jacques GRESSIER est l'Adjoint au Maire en charge du projet et qu'il est donc en responsabilité pour animer les débats.

M. Benoit WILLOT dit qu'il a des questions à poser au Maire et non à M. Jean-Jacques GRESSIER auquel il s'est déjà adressé en commission Urbanisme et Cadre de Vie. Il se demande si le Maire a peur des questions de l'opposition.

M. Areski OUDJEBOUR dit que, politiquement, on est en droit d'avoir un débat sur la vision urbaine du Maire.

M. André BIZEUL dit qu'il trouve l'attitude de l'opposition inadmissible. Il rappelle que toute la majorité soutient ce projet s'y est impliquée et y a travaillé. C'est une vision collective et partagée. Ainsi toute la majorité est capable d'en débattre. Il demande à M. Benoit WILLOT si les autres membres de la majorité ne sont pas dignes de débattre avec l'opposition.

Les élus d'opposition quittent la salle à 21h00 exceptée Mme Marie-France ASTEGIANI-MERAIN.

M. Jean-Jacques GRESSIER dit qu'il est désolé de cette attitude. Il rappelle que ce projet a 10 ans d'existence et qu'il n'a jamais vu le jour faute de volonté d'aboutir. L'engagement de tous les élus, majorité comme opposition, envers les Joinvillais devrait être de le faire aboutir le plus rapidement. C'est le sens de l'intérêt général.

Mme Marie-France ASTEGIANI-MERAIN quitte la salle à 21h05.

M. Jean-Jacques GRESSIER trouve que la politique de la chaise vide est irresponsable et irrespectueuse de l'ensemble des élus de la majorité qui ne sont pas, d'après l'opposition, suffisamment aptes à débattre avec eux. Il précise au préalable qu'il demande au Conseil, suite à la position du Maire, de modifier les articles des points 4 (article 2), et point 5 (article 1 et 2) relatifs à l'intervention du Maire dans les procédures. Il se propose pour remplir ces fonctions.

Mme Chantal DURAND demande le silence dans la salle car il y a extrêmement de bruit et les micros sont défectueux.

La salle se plaint car le son est mauvais.

Mme Chantal DURAND dit que la salle n'a pas à prendre la parole.

Monsieur Jean-Jacques GRESSIER donne lecture du début de l'exposé n°4. Il précise, au fur et à mesure de l'exposé, que des erreurs de frappe sont à corriger dans les pièces et notamment l'avenant : le mot « partiellement » doit être ajouté aux côtés de l'îlot C dans l'exposé des motifs car il ne s'agit pas de l'ensemble de cet îlot, c'est 35 000 m² de logements et non 36 000 m², ce ne sont pas 35 logements étudiants mais une soixantaine.

4	APPROBATION DE L'AVENANT N°1 A LA CONCESSION D'AMENAGEMENT DE LA ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DES « HAUTS DE JOINVILLE »	
<i>Le Conseil :</i>		
<i>– Approuve l'avenant n° 1 à la concession d'aménagement de la ZAC des « Hauts de Joinville » conclue entre la Ville et la société Eiffage Aménagement joint à la présente délibération.</i>		
<i>– Autorise M. Jean-Jacques GRESSIER à signer le présent avenant au nom de la Commune.</i>		
Pour	21	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	0	
Abstention	0	
Le Maire et M. Alain Barugel ayant quitté la salle du Conseil, ils ne prennent pas part au vote.		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») ayant quitté la salle du Conseil, ils ne prennent pas part au vote.

M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis ») ayant quitté la salle du Conseil, ils ne prennent pas part au vote.

* *

*

5 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR JEAN-JACQUES GRESSIER, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE LA ZAC DES « HAUTS DE JOINVILLE », A SOUMETTRE LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFIE A ENQUETE PUBLIQUE, VALANT ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE, CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 123-11 ET R 123-19 DU CODE DE L'URBANISME

Monsieur Jean-Jacques GRESSIER donne lecture de l'exposé n°5.

5	AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR JEAN JACQUES GRESSIER, DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DE LA ZAC DES « HAUTS DE JOINVILLE », A SOUMETTRE LE PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME MODIFIE A ENQUETE PUBLIQUE, VALANT ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE, CONFORMEMENT A L'ARTICLE R 123-11 ET R 123-19 DU CODE DE L'URBANISME	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Autorise M. Jean-Jacques GRESSIER à conduire l'élaboration des dossiers et à soumettre le dossier de modification du Plan Local d'Urbanisme à une enquête publique, valant enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique.</p> <p>– Dit que l'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique sera conduite par M. Jean-Jacques GRESSIER, en les formes prévues par le Code de l'Urbanisme, par le Code de l'Environnement et par le Code de l'Expropriation.</p> <p>– La présente délibération, conformément à l'article R123-25, fera l'objet d'un affichage en Mairie de Joinville-le-Pont pendant un mois ; mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département ; la délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs.</p> <p>– La présente délibération sera transmise au Préfet du département du Val-de-Marne.</p>		
Pour	21	Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	0	-
Abstention	0	-
<p>Le Maire et M. Alain Barugel ayant quitté la salle du Conseil, ils ne prennent pas part au vote.</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») ayant quitté la salle du Conseil, ils ne prennent pas part au vote.</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis ») ayant quitté la salle du Conseil, ils ne prennent pas part au vote.</p>		

M. LE MAIRE et M. Alain BARUGEL entrent dans la salle du Conseil à 21h15.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

* *
*

6 BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2009 – DECISION MODIFICATIVE N°2

M. Patrice GENTRIC donne lecture de l'exposé n°6.

Les élus d'opposition entrent dans la salle à 21h20.

M. Benoit WILLOT dit qu'il s'est prononcé contre le Budget Primitif et donc qu'il n'a pas de raison d'être favorable à une décision modificative. Il s'inquiète de la gestion financière de la commune et tire la sonnette d'alarme en constatant le refus de débattre sur les Hauts de Joinville qui engage la commune sur plusieurs dizaines de millions d'euros. Il dit que Joinville est sur une pente très glissante sur le plan financier.

M. LE MAIRE répond qu'il s'est expliqué sur son départ de la salle. Il rappelle que c'est l'opposition qui, en quittant la salle, a refusé le débat avec la majorité municipale. Il le regrette pour les Joinvillais.

6		BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE – EXERCICE 2009 DECISION MODIFICATIVE N°2
<i>Le Conseil :</i>		
– Adopte, par chapitres, la décision modificative n°2 au Budget principal de la commune pour l'exercice 2009, ci-annexée, arrêtée en mouvements budgétaires à la somme de :		
- en recettes :		19 450,39 €
- en dépenses :		19 450,39 €
<i>Dont :</i>		
- en fonctionnement :		22 950,39 €
- en investissement :		-3 500,00 €
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAUT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	9	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	-

* *
*

7 DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DANS DIVERS ORGANISMES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX A- MODIFICATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SIPPPEC

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

B- MODIFICATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT MIXTE A VOCATION UNIQUE « MARNE VIVE »

C- MODIFICATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DES BORDS DE MARNE

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n°7.

Il demande l'accord du Conseil Municipal pour procéder à un vote à main levée pour les points 7A, 7B et 7C. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de voter à main levée.

7 A		DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DANS DIVERS ORGANISMES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
MODIFICATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SIPPAREC		
<i>Le Conseil :</i>		
<i>- Décide à l'unanimité et conformément au dernier alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à main levée à la désignation dont il s'agit.</i>		
<i>M. GRESSIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire chargé de représenter le Conseil Municipal au sein du Comité d'Administration du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communications (SIPPAREC).</i>		
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAUT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

M. Benoit WILLOT demande si des adhésions nouvelles ont eu lieu à Marne Vive.

M. Michel DESTOUCHES dit qu'à ce jour le Syndicat est concentré sur la réflexion du SAGE Marne Confluence. En ce qui concerne les adhésions au Syndicat, il n'est pas informé d'éventuelles nouvelles adhésions officielles. Une réponse écrite sera apportée à cette question.

7 B		DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DANS DIVERS ORGANISMES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
MODIFICATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SYNDICAT MIXTE A VOCATION UNIQUE « MARNE VIVE »		
<i>Le Conseil :</i>		
<i>- Décide à l'unanimité et conformément au dernier alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à main levée à la désignation dont il s'agit.</i>		
<i>(Ou vote à bulletin secret si le Conseil le décide avec état des votes)</i>		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

M. Pierre MARCHADIER ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés est proclamé délégué titulaire du Conseil Municipal au sein du Comité Syndical du Syndicat Mixte à Vocation Unique « Marne Vive ».

Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

M. Benoit WILLOT dit que tous les documents devraient être relus et que les fautes d'orthographe sont trop nombreuses.

7 C	DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL DANS DIVERS ORGANISMES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET SYNDICATS INTERCOMMUNAUX	
	MODIFICATION DU REPRESENTANT DU CONSEIL MUNICIPAL AU SEIN DE LA MISSION LOCALE INTERCOMMUNALE DES BORDS DE MARNE	
	<i>Le Conseil :</i>	
	<i>- Décide à l'unanimité et conformément au dernier alinéa de l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, de procéder à main levée à la désignation dont il s'agit.</i>	
	<i>(Ou vote à bulletin secret si le Conseil le décide avec état des votes)</i>	
	<i>Madame Chantal DURAND, Première Maire Adjointe, est désignée, à l'unanimité, représentant de notre commune à la Mission Locale Intercommunale des Bords de Marne.</i>	
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *

*

8 ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE EXCEPTIONNELLE A MADEMOISELLE BACHELARD POUR LES DOMMAGES SUBIS A L'OCCASION D'UN SINISTRE

M. Patrice GENTRIC donne lecture de l'exposé n°8.

8	ATTRIBUTION D'UNE INDEMNITE EXCEPTIONNELLE A MADEMOISELLE BACHELARD POUR LES DOMMAGES SUBIS A L'OCCASION D'UN SINISTRE	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Décide l'attribution d'une indemnité à titre exceptionnel à Mademoiselle Bachelard, par l'intermédiaire de son assureur GMF assurances, afin de couvrir la part non prise en charge par l'assureur de la Ville de l'indemnisation de la perte de ses biens.</p> <p>– Décide de fixer le montant de cette indemnité à 282,36 €.</p> <p>– Dit que la dépense correspondante sera imputée à la section de fonctionnement du Budget de la commune, Chapitre 67 – Fonction 211.0 – Nature 678.</p>		
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	
Abstention	0	

* *
*

9 MISE EN PLACE D'UNE REGIE MUNICIPALE POUR LA GESTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE JOINVILLE-LE-PONT
A- DESIGNATION DU DIRECTEUR
B- CREATION DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME
C- APPROBATION DU BUDGET ANNEXE DE L'OFFICE DU TOURISME

Mme Jeannine CHERY donne lecture de l'exposé n°9.

M. Benoit WILLOT dit qu'il aurait été raisonnable de présenter Laetitia Roux puisqu'il faut la désigner par un vote. Il a déjà fait cette demande en commission et regrette qu'on y est pas donné suite.

Mme Chantal DURAND dit que Laetitia Roux a été présentée au Conseil d'exploitation de l'Office du Tourisme. Ce dernier a émis un avis favorable. Chaque groupe d'opposition a pu la rencontrer et juger de ses compétences.

9 A	MISE EN PLACE D'UNE REGIE MUNICIPALE POUR LA GESTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE JOINVILLE-LE-PONT	
-----	--	--

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

--- DESIGNATION DU DIRECTEUR		
<i>Le Conseil :</i>		
– Décide de désigner Madame Laëtitia ROUX comme Directrice de la régie de l'office de tourisme de Joinville-le-Pont, à compter du 1 ^{er} septembre 2009 à raison de 15 % de son temps plein.		
Pour	25	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	1	M. Marc VERSTRAETE (liste « Joinville en Mouvement »)
Abstention	6	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

M. Benoit WILLOT est favorable à la création du budget mais dit que le budget en tant que tel prouve qu'il disait la vérité antérieurement : cela coutera plus cher aux joinvillais pour un service moindre.

M. LE MAIRE dit que c'est la version de M. Benoit WILLOT. En l'occurrence il souligne que c'est tout le contraire et que les travaux de diagnostic et de proposition qu'entamera l'Office sur la politique touristique de la Ville, une première à Joinville, seront fondateurs.

MISE EN PLACE D'UNE REGIE MUNICIPALE POUR LA GESTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE JOINVILLE-LE-PONT --- CREATION D'UN BUDGET ANNEXE « OFFICE DE TOURISME »		
<i>Le Conseil :</i>		
– Décide la création, au 1 ^{er} septembre 2009, d'un Budget annexe de l'office de tourisme de Joinville-le-Pont, soumis à l'instruction budgétaire et comptable M14.		
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	
Abstention	0	

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

9 C		MISE EN PLACE D'UNE REGIE MUNICIPALE POUR LA GESTION DE L'OFFICE DE TOURISME DE JOINVILLE-LE-PONT --- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009 DE LA REGIE DE L'OFFICE DE TOURISME
<i>Le Conseil :</i>		
- Adopte, après un vote par chapitres, le Budget Primitif de la Régie de l'Office de Tourisme de Joinville-le-Pont pour l'exercice 2009, ci-annexé, arrêté en mouvements budgétaires à la somme de :		
- en recettes : 34 010,39 €		
- en dépenses : 34 010,39 €		
<i>Dont :</i>		
- en fonctionnement : 30 510,39 €		
- en investissement : 3 500,00 €		
Pour	25	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)
Contre	7	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Abstention	0	

* *
*

10 MODIFICATION DES DELEGATIONS DE FONCTIONS A MONSIEUR LE MAIRE

M. Brahim BAHMAD donne lecture de l'exposé n°8.

M. Benoit WILLOT dit qu'il s'est abstenu en commission pour des raisons de compréhension technique du dossier présenté sur table. Il aurait été favorable sur le principe mais vu l'attitude du Maire, il a peur. Il est inquiet de la dérive sur la gestion de la dette.

M. LE MAIRE répond qu'agiter les peurs est contre productif. C'est une tactique politique irresponsable. Il ne comprend pas cette attitude. Il souligne que cette délibération a justement pour objectif d'optimiser la gestion de la dette de la Ville.

10		MODIFICATION DES DELEGATIONS DE FONCTIONS A MONSIEUR LE MAIRE
<i>Le Conseil :</i>		
– Décide, en application de l'article L 2122-22 troisièmement du Code Général des Collectivités Territoriales de déléguer à Monsieur Olivier DOSNE - Maire de Joinville-le-Pont, le pouvoir de réaliser les opérations		

financières utiles à la gestion des emprunts et de passer à cet effet les actes nécessaires dans les conditions et limites ci-après définies :

- *procéder au remboursement anticipé des emprunts en cours, avec ou sans indemnité compensatrice selon les termes convenus avec l'établissement prêteur, et contracter éventuellement tout contrat de prêt de substitution pour refinancer les capitaux restant dus et, le cas échéant, les indemnités compensatrices, dans les conditions et limites fixées pour les emprunts,*
- *procéder à des opérations de couvertures de risques de taux, ou « opérations dérivées », en complément des conventions d'emprunts déjà signées et à résilier ou à modifier, avec ou sans indemnités, les contrats déjà conclus ou à conclure, en fonction de la fluctuation des taux d'intérêt. Le maire est ainsi autorisé à signer les avenants aux contrats existants.*

Ces opérations visent notamment à :

- *Neutraliser un risque de taux inhérent à la volatilité des marchés*
- *Diminuer la charge d'intérêts des emprunts à taux fixe élevé assortis d'une indemnité actuarielle*
- *Diversifier la nature des indexations en fonction de l'évolution des marchés*

Ces opérations comprennent notamment la conclusion de contrats :

- *d'échange de taux d'intérêt ou SWAP modifiant ainsi l'exposition du ou des prêts visés*
- *de garantie d'un taux plafond (CAP), d'un taux plancher (FLOOR), d'un taux plafond et d'un taux plancher (COLLAR ou TUNNEL)*
- *de garantie d'un taux futur : accord de taux futur (FRA) pour une échéance exposée.*

Les index de références pourront être :

- *Le taux fixe*
- *Les références monétaires de la zone euro : Euribor, EONIA et ses déclinaisons françaises (TAM TAG T4M TMM)*
- *Les références monétaires des devises étrangères : Libor devise, Stibor, Wibor*
- *Les références du marché obligataires : TME, TMO, TEC*
- *Les références du marché de swaps : CMS (constant maturity swap)*

Le notionnel n'excédera pas le capital restant dû des emprunts de référence.

La durée maximale de chaque opération ne devra pas être supérieure à la durée résiduelle des emprunts sur lesquels porteront les opérations de marché.

Les opérations de couverture déjà réalisées pourront faire l'objet d'annulation. Dans ce cas, une soulte de débouclage, calculée en fonction du niveau du marché au moment de l'opération de débouclage, assimilable à une indemnité actuarielle, pourra être perçue ou versée par la Collectivité.

Pour ce faire, le Maire est donc autorisé :

- *à lancer les consultations auprès des établissements de crédit,*
- *à passer les ordres auprès du ou des établissements sélectionnés,*
- *à signer les contrats de couverture ou de retournement, au nom et pour le compte de la collectivité,*
- *à régler les primes dues au titre des opérations et les commissions dues aux banques ou établissement contrepartie,*
- *et d'une manière générale à réaliser tous les actes nécessaires à la réalisation de ces opérations. »*

– Abroge le texte du 3) b) de sa délibération n°5 en date du 27 mars 2009.

Pour	27	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb
------	----	--

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

		KADDANI M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Areski OUDJEBOUR (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	5	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)

* *
*

11 APROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA REALISATION D'UNE THERMOGRAPHIE AERIENNE COUVRANT LE TERRITOIRE DE CINQ COMMUNES

M. LE MAIRE rappelle que ce point visait la constitution d'un groupement de commandes pour la réalisation d'une thermographie aérienne couvrant le territoire de Joinville-le-Pont, Vincennes, Saint-Mandé, le Perreux-sur-Marne et Fontenay-sous-Bois.

Une clé de répartition par ville du coût de cette thermographie avait été établie par la prise en compte des superficies respectives de nos cinq communes, ce qui était alors apparu le plus pertinent, pour la mutualisation de l'acquisition des images (vol et prises de vues) et leur analyse avant restitution.

La Ville de Fontenay est revenue la semaine dernière sur cette proposition souhaitant, un peu tardivement, prendre en compte un autre pourcentage par commune.

Cette nouvelle approche modifiant les impacts financiers potentiels pour chacune des communes et, partant, les termes de l'article 1er du projet de convention de groupement de commande, il vous propose au Conseil de retirer ce point de l'ordre du jour et de le reporter au prochain Conseil municipal.

11	APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA REALISATION D'UNE THERMOGRAPHIE AERIENNE COUVRANT LE TERRITOIRE DE CINQ COMMUNES
<i>Le point est supprimé de l'ordre du jour</i>	

* *
*

12 APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA REALISATION D'UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE JOINVILLE-LE-PONT

M. Jean-Jacques GRESSIER donne lecture de l'exposé n°12.

M. Benoit WILLOT dit qu'il est favorable à ce travail. Il a une demande connexe sur la rétrocession des rues de Paris et Beaubourg à St Maur-des-Fossés par le Conseil Général du Val-de-Marne. Il demande quel sera l'impact sur les réseaux sous-terrains de ces rues.

M. Jean-Jacques GRESSIER rappelle le calendrier des travaux d'assainissement de ces rues et dit qu'il n'y a pas de lien entre la rétrocession des rues et les réseaux. Par ailleurs des contacts ont été pris avec les services techniques de Saint-Maur pour mieux aménager la rue Beaubourg.

12	APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES RELATIVE A LA REALISATION D'UNE ETUDE DE DIAGNOSTIC DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA VILLE DE JOINVILLE-LE-PONT	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Approuve la constitution d'un groupement de commandes entre la Commune et le Département pour la passation d'un marché de prestations intellectuelles relatives à la réalisation d'une étude de diagnostic des réseaux d'assainissement de la ville, selon les termes de la convention annexée.</p> <p>– Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, au nom de la Commune.</p>		
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAUT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

13 APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIVE A LA PASSATION DU MARCHE POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES

M. Patrice POSEZ donne lecture de l'exposé n°13.

Mme Florence WEISSLER LOPEZ demande si ce renouvellement concerne les macintoshs achetés en 2005 puis 2006. Elle demande s'ils sont déjà hors service.

M. Patrice POSEZ dit qu'effectivement ce sont ces ordinateurs dont il s'agit. Il dit que le surcoût de la maintenance pour prolonger la durée de vie de ces ordinateurs invite en réalité à les remplacer. La garantie « constructeur » étant effectivement dépassée. En ce qui concerne la nature du système d'exploitation, l'idée est d'homogénéiser le parc.

Mme Florence WEISSLER LOPEZ dit que les écoles ont besoin de temps pour appréhender le fonctionnement des macintoshs. Les écoles Bernard Palissy et Eugène Voisin appréhendent bien ce matériel, sur d'autres écoles c'est plus compliqué. Le projet pédagogique est donc important à conserver.

Mme Virginie ROSSIGNOL dit que le projet pédagogique restera le même.

Mme Sylvie MERCIER dit que Joinville a été pilote dans la mise en place de classes mobiles. Les garanties « constructeur » ne dépassant pas 3 ans, la question de la maintenance se pose même si les ordinateurs sont encore utilisables.

M. LE MAIRE dit que ces ordinateurs ne seront pas jetés et qu'une réflexion est en cours quant à leur réutilisation.

13	APPROBATION DE LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE RELATIVE A LA PASSATION DU MARCHE POUR L'ACQUISITION DE MATERIELS INFORMATIQUES
<i>Le Conseil :</i>	
<p>– Approuve la convention constitutive d'un groupement de commandes relative à la passation du marché d'acquisition et maintenance de matériels informatiques pour la VILLE et la CAISSE DES ECOLES.</p> <p>– Précise que la Commune sera le coordonnateur du groupement de commandes.</p> <p>– Autorise Monsieur le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes, au nom de la Commune.</p>	
Pour	<p>32</p> <p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0 -
Abstention	0 -

* *
*

14 CONTRAT REGIONAL DEMANDE DE PROLONGATION ET DE MODIFICATION DES OPERATIONS

M. Jean-Jacques GRESSIER donne lecture de l'exposé n°14.

Mme Sylvie MERCIER demande pourquoi, dans la mesure où ces opérations ont été budgétées en début d'année, elles ne sont pas décrites directement dans cette délibération.

M. Jean-Jacques GRESSIER répond que les services travaillent à la finalisation précise des projets pour qu'ils soient présentés à la prochaine session du Conseil Municipal. Il rappelle qu'entre le vote d'un Budget Primitif et les opérations réalisées effectivement il y a nécessairement des ajustements techniques et financiers. Si ceux-ci sont importants, des décisions modificatives seront proposés au Conseil. Par ailleurs il précise que les travaux ne pouvant débiter avant la notification des subventions par la Région, les travaux débiteront nécessairement tardivement dans l'année.

M. Benoit WILLOT dit que c'est un engagement important de la Région. Il regrette le manque de débats sur les projets d'investissements et trouve que l'on devrait gérer plus en amont nos relations financières avec le Conseil Régional pour éviter la précipitation

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

14	CONTRAT REGIONAL DEMANDE DE PROLONGATION ET DE MODIFICATION DES OPERATIONS	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Sollicite de la Région Île-de-France que le terme du contrat régional conclu le 30 septembre 2005 soit prolongé d'un an.</p> <p>– Propose à la région Ile-de-France de remplacer trois des opérations inscrites au contrat (réalisation d'un gymnase / salle polyvalente, réalisation d'un « équipement sportif de plein air » et la rénovation du Boat House), par trois nouvelles opérations.</p> <p>– Autorise Monsieur le Maire à engager toute démarche et à signer tout acte en vue de la préparation de cet avenant.</p> <p>– Précise qu'une délibération ultérieure précisera les opérations nouvelles proposées et les montants d'opération et de subvention retenus.</p>		
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAILT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

15 PROLONGATION DE LA CONVENTION EXISTANTE ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION « LA MAISON KANGOUROU » ET APPROBATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION

Mme Jeannine CHERY donne lecture de l'exposé n°15.

Mme Sylvie MERCIER demande où se situera la nouvelle crèche.

Mme Jeannine CHERY dit qu'il s'agit des anciens établissements « Louves » situés au bout de la rue Jean d'Estienne d'Orves. Le Permis de construire a été accordé et l'ouverture est prévue pour l'année prochaine.

15	PROLONGATION DE LA CONVENTION EXISTANTE ENTRE LA COMMUNE ET L'ASSOCIATION « LA MAISON KANGOUROU » ET APPROBATION D'UNE NOUVELLE CONVENTION	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Approuve les dispositions de l'avenant, ci annexé, ayant pour objet de prolonger la convention entre la Commune et l'association « La Maison Kangourou » jusqu'à la mise en service de la nouvelle structure d'accueil à Joinville-le-Pont.</p> <p>– Approuve la convention entre la Commune et l'Association « La Maison Kangourou » ayant pour objet de subventionner l'activité de cette dernière sur le territoire de la Commune.</p>		

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

– *Autorise Monsieur le Maire à signer cet avenant et cette convention, au nom de la Commune.*

Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoît WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

16 TARIFS POUR LA DANSE, LA MUSIQUE, LES ATELIERS D'ART DRAMATIQUES ET LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES

M. Pierre MARCHADIER donne lecture de l'exposé n°16 .

16	TARIFS POUR LA DANSE, LA MUSIQUE, LES ATELIERS D'ART DRAMATIQUES ET LES ATELIERS D'ARTS PLASTIQUES	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– <i>Approuve les tarifs pour les abonnements annuels (de septembre à juin) pour les disciplines suivantes : danse ; atelier d'arts plastiques, musique ; art dramatiques.</i></p> <p>– <i>Dit que les non joinvillais scolarisés à Joinville bénéficieront du tarif « joinvillais » sur présentation d'un certificat de scolarité.</i></p> <p>– <i>Dit que les élèves pourront payer en une ou 3 fois leur abonnement.</i></p> <p>– <i>Dit qu'en cas de force majeure dûment justifiée et après examen du dossier, il pourra être procédé à un remboursement total ou partiel des participations versées.</i></p> <p>– <i>Rappelle qu'en application de la délibération n° 5 du 27 mars 2009, ces tarifs pourront être réévalués par arrêté de Monsieur le Maire dans la limite de l'évolution du coût de la vie.</i></p>		
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoît WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

		Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

17 CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FESTIVAL-DE-MARNE POUR L'ACCUEIL DU CONCERT D'ANGELIQUE IONATOS

M. Boutaïeb KADDANI donne lecture de l'exposé n°17.

Mme Sylvie MERCIER dit que dans la présente convention prévoit un bilan des dépenses prévisionnelles annexées et il n'y est pas.

M. Boutaïeb KADDANI donne les détails du bilan et du financement de cette manifestation.

Mme Sylvie MERCIER demande si ces éléments prennent en compte les frais connexes comme les frais de personnel.

M. Boutaïeb KADDANI dit qu'il s'agit du coût de l'opération mais que les frais de personnel supplémentaires, inscrits dans la convention, sont pris en charge par le festival.

M. Benoit WILLOT demande la date de la manifestation.

M. Boutaïeb KADDANI dit qu'elle cela aura lieu le 16 octobre 2009 avec une première partie.

17	CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION FESTIVAL-DE-MARNE POUR L'ACCUEIL DU CONCERT D'ANGELIQUE IONATOS	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Approuve la convention, ci-annexée, avec l'Association FestiVal-de-Marne, pour l'organisation du concert d'Angélique IONATOS le vendredi 16 octobre 2009 à la Salle Pierre et Jacques Prévert.</p> <p>– Autorise l'association à percevoir des recettes auprès des spectateurs.</p> <p>– Autorise le Maire à signer la convention.</p>		
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

18 ATTRIBUTION DU 1^{ER} PRIX DU CONCOURS PHOTOS « SUR LES TRACES DE WILLY RONIS »

M. Pierre MARCHADIER donne lecture de l'exposé n°18 .

Mme Florence WEISSLER LOPEZ demande si ces photos seront valorisées.

M. Pierre MARCHADIER répond que ce sera le cas.

18		ATTRIBUTION DU 1 ^{ER} PRIX DU CONCOURS PHOTOS « SUR LES TRACES DE WILLY RONIS »
<i>Le Conseil :</i>		
– Alloue à Monsieur Jean Paul BOUNINE le 1 ^{er} Prix du concours soit la somme de 300 €.		
Pour	31	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoît WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	1	Mme Emmanuelle CONRAD
Abstention	0	-

* *
*

19 LOCATION DES SALLES MUNICIPALES ET PARTICIPATIONS A PERCEVOIR AUPRES DU PUBLIC POUR LES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES
A- MISE A JOUR DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES
B- SUPPRESSION DES TARIFS REDUITS EN FAVEUR DU PERSONNEL COMMUNAL

M. Boutaïeb KADDANI donne lecture de l'exposé n°19.

M. Areski OUDJEBOUR comprend la délibération et son aspect juridique. Il demande si un autre système ne pourrait pas être étudié notamment via une compensation par l'amicale du personnel.

M. LE MAIRE dit qu'il n'y a plus d'amicale du personnel. La Ville adhère au CNAS qui ne prend pas en charge ce type de dépenses précises mais propose des aides financières pour des sorties culturelles.

M. LE MAIRE demande des propositions de la part de l'opposition qui se déclare prête à y travailler.

Mme Sylvie MERCIER dit qu'elle est surprise que cette question soit soulevée car elle avait été évoquée en commission lorsque les délibérations avaient été proposées. Les réponses faites en commission n'étaient donc pas cohérentes. Mme Sylvie MERCIER dit comprendre de ce fait l'abstention de Mme Emmanuelle CONRAD.

M. LE MAIRE dit qu'il peut arriver de renouveler des pratiques très largement répandues et de se voir rattraper par des dispositions légales.

Mme Florence WEISSLER LOPEZ dit que de petites erreurs peuvent arriver. En l'occurrence l'abstention de Mme Emmanuelle CONRAD en commission doit être justifiée par d'autres considérations. Mme Florence

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

WEISSLER LOPEZ dit que c'est assez minime en termes d'impact financier et qu'une fois encore se sont les fonctionnaires qui sont concernés. Elle souligne qu'il s'agit d'une cause idéologique. Elle le regrette.

M. LE MAIRE dit que les interventions de Mme Florence WEISSLER LOPEZ sont toujours centrées sur les limites de la loi. Il rappelle que le Préfet est là pour appliquer la loi et qu'il s'appuie sur des jugements.

Mme Florence WEISSLER LOPEZ dit que les Préfets appliquent différemment la loi. Elle cite l'exemple des contrôles de personnes en situation irrégulière.

19 A

LOCATION DES SALLES MUNICIPALES ET PARTICIPATIONS A PERCEVOIR AUPRES DU PUBLIC POUR LES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES

MISE A JOUR DES TARIFS DE LOCATION DES SALLES

Le Conseil :

- A compter du 1^{er} juillet 2009, la délibération N°36-A du Conseil Municipal en date 3 février 2009 relative aux tarifs de location des salles communales, est abrogée. Elle est remplacée par les articles suivants :

- Pour :

- les associations Joinvillaises,*
- les associations non Joinvillaises mais ayant une majorité d'adhérents ou de bénéficiaires Joinvillais,*
- les associations subventionnées par la ville*
- les associations caritatives*

décide de la gratuité des salles municipales pour leurs réunions et pour l'organisation de manifestations (fêtes, spectacles, etc.) de leur association.

La commune attribue les salles selon leurs disponibilités au regard des autres manifestations et des impératifs de fonctionnement des services municipaux.

- Pour chaque location, y compris gratuite, une caution sera demandée au locataire ou occupant.

SALLE PROPOSÉE A LA LOCATION	CAUTION
Salle Pierre et Jacques Prévert	831,20 €
Salle des fêtes	623,10 €
Salle de la Paillote	310,40 €
Espace Horloge	310,40 €
Salle des Mariages	310,40 €
Salle Jullien et Cafétéria (espace restaurant)	165,85 €
Petit bureau au RDC et Cafétéria (espace bar)	61,20 €

- Pour les particuliers Joinvillais et les copropriétés Joinvillaises (exclusivement dans le cadre de l'organisation de leurs assemblées générales), fixe les tarifs journaliers de location des salles municipales de la manière suivante :

SALLE DES FETES

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	415,05 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	623,10 €

SALLE PIERRE ET JACQUES PREVERT

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	415,05 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	831,20 €

LA PAILLOTE, L'ESPACE HORLOGE ET LA SALLE DES MARIAGES

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	310,40 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	310,40 €

SALLE ERMITAGE, LA SALLE JULLIEN ET LA CAFETERIA (espace restaurant)

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	165,85 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	165,85 €

PETIT BUREAU ET BAR DE LA CAFETERIA

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	61,20 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	61,20 €

– Pour les personnes ne correspondant à aucune des catégories prévues aux articles précédents, fixe les tarifs journaliers de location des salles municipales de la manière suivante :

SALLE DES FETES

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	1 453,20 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	1 660,15 €

SALLE PIERRE ET JACQUES PREVERT

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	1 038,10 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	1 556,65 €

LA PAILLOTE, L'ESPACE HORLOGE ET LA SALLE DES MARIAGES

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	310,40 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	310,40 €

SALLE ERMITAGE, LA SALLE JULLIEN ET LA CAFETERIA (espace restaurant)

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	165,85 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	165,85 €

PETIT BUREAU ET BAR DE LA CAFETERIA

	TARIF JOURNALIER
Du lundi au vendredi jusqu'à 3 h (rangement inclus)	61,20 €
Samedi et dimanche jusqu'à 3 h (rangement inclus)	61,20 €

– Aux tarifs de locations prévus aux articles 4 et 5 viennent s'ajouter les tarifs suivants lorsque la présence d'un agent de sécurité incendie est requise en application de la législation ou du règlement de location des salles

	Agent de sécurité incendie (obligatoire pour toute manifestation recevant du public)
Tarif horaire	20,60€ /h

– Aux tarifs de locations prévus aux articles 4 et 5 viennent s'ajouter les tarifs d'un agent d'accueil lorsque sa présence est requise en application de la législation ou du règlement de location des salles

	AGENT D'ACCUEIL
Tarif horaire en semaine de 20 h à 22h	25,65 € /h

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

Tarif horaire en semaine de 22h à 3h	34,50 € /h
Forfait soirée de 18h à 3 h	310,60 €

– Aux tarifs de locations prévus aux articles 4 et 5 viennent s'ajouter les tarifs suivants pour la location de la vaisselle dans les conditions prévues au règlement de location des salles.

Location de vaisselle avec présence d'un agent du service des fêtes	TARIF
Bénéficiaires visés aux articles 3 et 4	130,30 €

– Pour les exposants dans le cadre de manifestations organisées par la municipalité avec installation de stands dans les locaux de l'Hôtel-de-Ville : 37,5 € / jour / mètre linéaires de façade de stand.

Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

19 B	LOCATION DES SALLES MUNICIPALES ET PARTICIPATIONS A PERCEVOIR AUPRES DU PUBLIC POUR LES ANIMATIONS ET MANIFESTATIONS CULTURELLES	
	- - -	
	SUPPRESSION DES TARIFS REDUITS EN FAVEUR DU PERSONNEL COMMUNAL	
	<i>Le Conseil :</i>	
	– Pour tous les tarifs prévus par cette délibération, la composition de la catégorie « Tarif réduit » fixée par la délibération n°36-B du Conseil Municipal en date 3 février 2009 est modifiée ainsi :	
	« Tarif réduit : moins de 18 ans, étudiants, personnes de plus de 60 ans, groupe > 10 pers, demandeurs d'emploi, familles nombreuses »	
	Le texte préexistant : « Tarif réduit (moins de 18 ans, étudiants, carte vermeil, groupe > 10 pers, demandeurs d'emploi, personnel communal, familles nombreuses) » est abrogé.	
Pour	23	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI
Contre	0	-
Abstention	9	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

	MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
--	---

* *
*

**20 ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX « PROJETS JEUNES »
PRESENTES PAR LE SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE**
A- « SOLIDARITE MALI »
B- « DECOUVERTE CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE NEW-YORK »
C- « NORWAY CUP »

M. Boutaïeb KADDANI donne lecture de l'exposé n°20.

Mme Sylvie MERCIER demande si l'aide du Conseil Général a été accordée à ces projets.

M. Boutaïeb KADDANI répond par l'affirmative ainsi que pour les aides du Conseil Régional et donne les montants des subventions.

M. Areski OUDJEBOUR demande quelle est la règle pour attribuer à un jeune 150 € et 300 € aux autres.

M. LE MAIRE répond que les montants demandés par les jeunes ont été respectés lorsque c'était possible. L'équilibre de leur budget a été étudié.

M. Areski OUDJEBOUR demande s'il y aura un retour sur ces voyages.

M. Boutaïeb KADDANI répond par l'affirmative.

20 A		ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX « PROJETS JEUNES » PRESENTES PAR LE SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE. « SOLIDARITE MALI »
<i>Le Conseil :</i>		
<i>– Décide d'accorder un aide financière globale de la Commune de 1 500 €, soit une aide financière par participants d'un montant de 150 €, reversée directement à Monsieur Badiougou FOFANA, Monsieur Marcellino BONAZZI, Monsieur Sayon FOFANA, Monsieur Mohamed SIDIBE, Monsieur Souleyman EL-KADI, Monsieur Youssef BOUALILI, Monsieur Foudil DAOUI, Monsieur Samir NAJIM, Monsieur Adrien DE LA CONDAMINE, Monsieur Fady ZAKARIA, pour la réalisation du projet ;</i>		
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

20 B			ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX « PROJETS JEUNES » PRESENTEES PAR LE SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE. « DECOUVERTE CULTURELLE ET ARTISTIQUE DE NEW-YORK »		
<i>Le Conseil :</i>					
<i>– Décide d'accorder un aide financière de la Commune de 300 €, reversée directement à Mademoiselle Johanna TORJMAN, pour la réalisation du projet.</i>					
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)			
Contre	0	-			
Abstention	0	-			

M. Boutaïeb KADDANI demande au Conseil d'ajouter à la délibération que la somme sera versée à l'agence de voyage plutôt qu'aux enfants eux-mêmes sur présentation des justificatifs d'achat.

20 C			ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE DE LA COMMUNE AUX « PROJETS JEUNES » PRESENTEES PAR LE SERVICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE. « NORWAY CUP »		
<i>Le Conseil :</i>					
<i>– Décide d'accorder un aide financière globale de la Commune de 1 500 €, soit une aide financière par participant d'un montant de 100 €, reversée directement au représentant légal pour les participants mineurs, Monsieur Ilan GUEDJ, Monsieur Christian BANDEIRA, Monsieur Seddik MESSAOUDENE, Monsieur Lamine GANA, Monsieur Badis DJOUADI, Monsieur Mehdi CEBAREK, Monsieur Soffiene CHERIF, Monsieur Djibril FOFANA, Monsieur Wilgens LYCA, Monsieur Jordan MERLIN, Monsieur Bastian GALBES, Monsieur Adrien ARESKI, Monsieur Danny BATISTA, Monsieur Mehdi ALLOU, Monsieur Jordan JOIGNY, pour la réalisation du projet.</i>					
<i>- La somme sera versée directement à l'agence de voyage sur justificatifs des achats des titres de transport</i>					
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)			
Contre	0	-			
Abstention	0	-			

* *
*

21 HARMONISATION DES HORAIRES DES ETUDES SURVEILLEES DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES ET NOUVELLE TARIFICATION DE LA PRESTATION

Mme Virginie ROSSIGNOL donne lecture de l'exposé n°21.

M. Areski OUDJEBOUR témoigne, en sa qualité de membre de la commission, de la qualité des travaux. Il remercie Mme Virginie ROSSIGNOL de son travail de consensus sur les tarifs. Il souligne aussi la bonne proposition sur la nouvelle amplitude horaire.

M. Marc VERSTRAETE fait la déclaration suivante : « Monsieur le Maire, Mes chers Collègues, je tenais à féliciter l'esprit de conciliation de Mme Virginie ROSSIGNOL et Mme Amèle EWART pour la proposition qu'elles ont faite lors de la dernière et fort longue réunion de la commission scolaire et périscolaire. Comme quoi quand chacun y met du sien et fait l'effort de comprendre le point de vue de ses interlocuteurs, il est tout à fait possible de trouver une majorité d'idée. Comme quoi, compromis ne veux pas dire et ne voudra jamais dire compromission. Il va de soi que j'adresse notre entière satisfaction à l'ensemble des membres de cette commission. »

21	HARMONISATION DES HORAIRES DES ETUDES SURVEILLEES DANS LES ECOLES ELEMENTAIRES ET NOUVELLE TARIFICATION DE LA PRESTATION																									
<i>Le Conseil :</i>																										
– <i>Fixe les montants des participations familiales liées aux activités des études surveillées organisées jusqu'à 18h30 dans les écoles élémentaires, comme suit, à compter du 03 septembre 2009 :</i>																										
<table border="1"> <thead> <tr> <th align="center" colspan="3">TARIFS UNIQUES DES ETUDES SURVEILLEES A COMPTER DU 03/09/09</th> </tr> <tr> <th align="center">Quotient</th> <th align="center">Forfait mensuel</th> <th align="center">Tarif journalier</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td align="center">A</td> <td align="center">30 €</td> <td align="center">4,95 €</td> </tr> <tr> <td align="center">B</td> <td align="center">28,30 €</td> <td align="center">4,75 €</td> </tr> <tr> <td align="center">C</td> <td align="center">26,80 €</td> <td align="center">4,50 €</td> </tr> <tr> <td align="center">D</td> <td align="center">25,20 €</td> <td align="center">4,20 €</td> </tr> <tr> <td align="center">E</td> <td align="center">23,60 €</td> <td align="center">3,85 €</td> </tr> <tr> <td align="center">extérieur</td> <td align="center">30,90 €</td> <td align="center">5,15 €</td> </tr> </tbody> </table>			TARIFS UNIQUES DES ETUDES SURVEILLEES A COMPTER DU 03/09/09			Quotient	Forfait mensuel	Tarif journalier	A	30 €	4,95 €	B	28,30 €	4,75 €	C	26,80 €	4,50 €	D	25,20 €	4,20 €	E	23,60 €	3,85 €	extérieur	30,90 €	5,15 €
TARIFS UNIQUES DES ETUDES SURVEILLEES A COMPTER DU 03/09/09																										
Quotient	Forfait mensuel	Tarif journalier																								
A	30 €	4,95 €																								
B	28,30 €	4,75 €																								
C	26,80 €	4,50 €																								
D	25,20 €	4,20 €																								
E	23,60 €	3,85 €																								
extérieur	30,90 €	5,15 €																								
– <i>Applique le forfait à partir de 6 présences par mois. Le tarif journalier est appliqué pour les enfants fréquentant entre une fois et cinq fois/mois les études surveillées. Au-delà, la tarification au forfait est obligatoirement appliquée. Le tarif extérieur est appliqué aux familles domiciliées hors de Joinville-le-Pont, dont les enfants sont scolarisés à Joinville.</i>																										
– <i>Abroge, à compter du 3 septembre 2009, tout tarifs préexistant et portant sur le même objet.</i>																										
– <i>Rappelle qu'en application de la délibération n°5 du 27 mars 2009, ces tarifs pourront être réévalués par arrêté de Monsieur le Maire dans la limite de l'évolution du coût de la vie.</i>																										
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTY, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M.																								

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

		Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoît WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

22 AVENANTS 1 ET 2 A LA CONVENTION « PRESTATION DE SERVICE ALSH » N°200100402 ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE ET LA VILLE DE JOINVILLE-LE-PONT

Mme Virginie ROSSIGNOL donne lecture de l'exposé n°22.

M. LE MAIRE tient aussi à féliciter Mme Virginie ROSSIGNOL de son travail.

22	AVENANTS 1 ET 2 A LA CONVENTION « PRESTATION DE SERVICE ALSH » N°200100402 ENTRE LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DU VAL DE MARNE ET LA VILLE DE JOINVILLE-LE-PONT
<i>Le Conseil :</i>	
<p>– <i>Approuve les avenants n°1 et n°2, à intervenir avec la Caisse d'Allocations Familiale du Val de Marne.</i></p> <p>– <i>Autorise Monsieur le Maire à les signer au nom de la Commune.</i></p> <p>– <i>Dit que la recette correspondant à la participation de la Caisse d'Allocations Familiale du Val de Marne sera inscrite à la section de Fonctionnement du budget de l'exercice en cours – Chapitre 74 – Fonctions 422.1 et 422 – Nature 7478.3.</i></p>	
Pour	32 M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALTO, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoît WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0 -
Abstention	0 -

* *
*

23 CONVENTION A INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION M.D.E.E. (MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DES BORDS DE MARNE) POUR L'ORGANISATION ET LE FINANCEMENT DU CARREFOUR POUR L'EMPLOI DU 24 SEPTEMBRE 2009

Mme Chantal DURAND donne lecture de l'exposé n°23.

M. Olivier AUBRY est favorable à la participation de la Ville à cette manifestation. Il a deux questions :

- Quelle sera le devenir de la Maison de l'emploi créée en 2006 à titre expérimental pour deux ans ?
- Pouvez-vous nous donner le bilan du carrefour de l'emploi 2008 que l'organisateur doit à la ville ?

Mme Chantal DURAND dit qu'il n'y a pas d'information précise sur le devenir de la Maison de l'Emploi il n'y a pas d'information précise mais qu'elle continue à fonctionner. La Ville travaille en étroite collaboration avec la Maison de l'Emploi notamment sur la question des cadres.

M. Benoit WILLOT dit qu'il est favorable à ce forum mais souligne que de nombreux forums ont été annulés car il y a très peu d'offres d'emploi. Parfois il vaut mieux éviter ce type de manifestation s'il n'y a pas d'offres à proposer.

Mme Chantal DURAND souligne les ateliers intéressants qui y seront menés. Il est pour l'instant impossible de dire le nombre d'entreprises présentes.

M. Brahim BAHMAD complète ce propos par le détail des ateliers proposés et de leurs modalités.

23	CONVENTION A INTERVENIR AVEC L'ASSOCIATION M.D.E.E. (MAISON DE L'EMPLOI ET DES ENTREPRISES DES BORDS DE MARNE) POUR L'ORGANISATION ET LE FINANCEMENT DU CARREFOUR POUR L'EMPLOI DU 24 SEPTEMBRE 2009	
	<i>Le Conseil :</i>	
	<p>– Approuve la convention, ci-annexée, à intervenir avec l'Association M.D.E.E. (Maison de l'Emploi et des Entreprises des Bords de Marne dont le siège social est situé 5, rue Anquetil 94130 Nogent-sur-Marne, définissant les modalités d'organisation et de financement du Carrefour pour l'Emploi qui aura lieu au Pavillon Baltard le 24 septembre prochain.</p> <p>– Précise que la participation de la Ville de Joinville-le-Pont est fixée à un montant maximum de 3 400 €uros (TROIS MILLE QUATRE CENT EUROS).</p> <p>– Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention, au nom de la Commune.</p> <p>– Précise que la dépense correspondante sera imputée à la section de Fonctionnement du Budget de la commune – Chapitre 011 – Fonction 90.1 – Nature 6281.</p>	
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

24 PORT DE PLAISANCE - CONVENTION PASSEE AVEC AR-MEN NAVIGATION

M. André BIZEUL donne lecture de l'exposé n°24.

Mme Sylvie MERCIER quitte la salle à 23h05 et donne sa procuration à M. Areski OUDJEBOUR.

M. Benoit WILLOT dit qu'il a voté contre en commission. Il dit que si c'est un équipement public dont on n'a pas besoin, on le déclassé et on le privatise. Sinon, considérant le manque d'espace on y installe des services publics. Il trouve étrange de faire une boutique dans un local public.

M. André BIZEUL dit que cette capitainerie ne nous appartient pas. Lorsque VNF a concédé à la Ville le Port, elle a conservé l'autorité sur l'occupation de tous les espaces. Le cas de la capitainerie est prévu dans la convention. On ne peut y faire que des activités liées au port et à l'activité nautique. VNF refuse toutes autres affectations.

M. Benoit WILLOT dit que pourtant cela a été utilisé comme salle de danse pendant longtemps.

M. André BIZEUL dit que la position de VNF est plus respectueuse de la concession. Par ailleurs c'est une recette essentielle à l'équilibre du budget du Port.

M. LE MAIRE rappelle à M. Benoit WILLOT qu'il a eu des réponses écrites à ses questions posées à l'identiques en commission urbanisme et Cadre de vie. Il demande si M. Benoit WILLOT était intervenu en 2005 sur cette location à la même entité.

M. Benoit WILLOT répond par la négative.

24		PORT DE PLAISANCE
		CONVENTION PASSEE AVEC AR-MEN NAVIGATION
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– <i>Approuve la convention à intervenir avec la société AR-MEN NAVIGATION pour la mise à disposition des locaux situés dans le bâtiment communal dit « Capitainerie » sis 2, quai Gabriel Péri.</i></p> <p>– <i>Autorise Mr le Maire à signer cette convention.</i></p> <p>– <i>Précise que les recettes correspondantes seront inscrites au Budget annexe du Port de Plaisance.</i></p>		
Pour	30	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	2	M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ (liste « Joinville en Mouvement »)

* *
*

25 PORT DE PLAISANCE - AVENANT N°3 A LA CONCESSION PORTUAIRE DE JOINVILLE-LE-PONT

M. André BIZEUL donne lecture de l'exposé n°25.

M. Benoit WILLOT a une réflexion sur le fait que si VNF demande plus d'argent il n'y a pas de contreparties. C'est acceptable pour justifier de bonnes relations avec VNF. Cependant, VNF a un engagement formel sur un investissement au Port ainsi que sur l'île des Saint Pères. Ils doivent aussi respecter leurs engagements.

M. André BIZEUL fait état d'un courrier récent de VNF rappelant leur accord sur l'aménagement de pistes cyclables.

M. Benoit WILLOT demande à ce que dans le procès verbal, soit fait mention de ce courrier.

		PORT DE PLAISANCE
25	AVENANT N°3 A LA CONCESSION PORTUAIRE DE JOINVILLE- LE-PONT	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Approuve l'avenant n° 3 de la concession à la commune de Joinville-le-Pont de l'établissement et de l'exploitation d'un Port de Plaisance à Joinville-le-Pont (VAL DE MARNE) établie par arrêté préfectoral du 19 janvier 1977 et modifiée par avenant n°1 et n°2.</p> <p>– Autorise Mr le Maire à signer cet avenant.</p>		
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

26 AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE DEPOSER UN PERMIS DE DEMOLIR POUR LA DECONSTRUCTION D'UN APPENTIS DANS L'ENCEINTE DE LA CASERNE DES POMPIERS SISE AU 16 RUE DE PARIS A JOINVILLE LE PONT

M. Jean-Jacques GRESSIER donne lecture de l'exposé n°26.

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

26	AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE DEPOSER UN PERMIS DE DEMOLIR POUR LA DECONSTRUCTION D'UN APPENTIS DANS L'ENCEINTE DE LA CASERNE DES POMPIERS SISE AU 16 RUE DE PARIS A JOINVILLE LE PONT	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– <i>Autorise Monsieur le Maire à déposer au nom de la Commune, un permis de démolir pour la déconstruction de l'appentis dans l'enceinte de la caserne des pompiers sise au 16 rue de Paris à Joinville-le-Pont.</i></p> <p>– <i>Autorise Monsieur le Maire à signer, au nom de la Commune, ledit permis, ainsi que les pièces annexes qui s'y rattachent.</i></p>		
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p> <p>M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement »)</p> <p>M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)</p>
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

27 PERSONNEL COMMUNAL - AIDE FINANCIERE A LA COMPENSATION DU HANDICAP

Mme Chantal ALLAIN donne lecture de l'exposé n°27.

27	PERSONNEL COMMUNAL	
AIDE FINANCIERE A LA COMPENSATION DU HANDICAP		
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– <i>Autorise la prise en charge des frais liés à l'acquisition d'équipements destinés à compenser le handicap de deux agents titulaires reconnus travailleurs handicapés, afin d'améliorer leurs conditions de travail.</i></p> <p>– <i>Sollicite de la part du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique, le remboursement de ces dépenses.</i></p>		
Pour	32	<p>M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI</p>

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

		M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

28 PERSONNEL COMMUNAL - MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE AUX CADRES D'EMPLOIS DE LA POLICE MUNICIPALE DELIBERATION MODIFICATIVE

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n°28.

M. Benoit WILLOT dit que c'est une réflexion qu'il avait faite en Conseil.

PERSONNEL COMMUNAL		
28	MODALITES D'ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE AUX CADRES D'EMPLOIS DE LA POLICE MUNICIPALE DELIBERATION MODIFICATIVE	
<i>Le Conseil :</i>		
<p>– Modifie l'article 1^{er} de la délibération n° 39 du 3 février 2009 sus mentionnée comme suit : « Décide d'instituer le versement de l'indemnité d'administration et de technicité aux fonctionnaire de catégorie B dont la rémunération est supérieure à celle qui correspondant à l'indice brut 380 dès lors qu'ils ne bénéficient pas par ailleurs des indemnités forfaitaires pour travaux supplémentaires prévues par le décret n°2002-61 du 14 janvier 2002 ».</p> <p>– Le Maire déterminera les montants versés mensuellement à chaque agent.</p> <p>– Les primes et indemnités susvisées seront revalorisées en fonction des textes en vigueur.</p> <p>– Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} juillet 2009.</p>		
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *

*

29 PERSONNEL COMMUNAL- CONCLUSION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n°29.

M. Benoit WILLOT est très favorable et demande si une prime spécifique est versée aux maîtres d'apprentissage.

M. LE MAIRE répond que ce n'est pas le cas pour l'instant.

Mme Marie-France ASTEGIANI-MERAIN dit qu'une prime de tutorat doit exister dans la fonction publique territoriale.

M. Areski OUDJEBOUR demande si la Mairie intégrera les exonérations de charges dans le cadre du plan d'urgence présidentiel.

M. LE MAIRE dit que ce dispositif sera examiné.

PERSONNEL COMMUNAL		
29	CONCLUSION DES CONTRATS D'APPRENTISSAGE AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX	
<i>Le Conseil :</i>		
<ul style="list-style-type: none"> - Décide d'autoriser le recours aux apprentis dans les services de la commune. - Le nombre maximum de contrats d'apprentissage en cours simultanément ne pourra être supérieur à 5. - Conformément à la réglementation en vigueur, la rémunération de l'apprenti sera fixée en pourcentage du SMIC en fonction de son âge, de l'année d'exécution du contrat et du niveau du diplôme préparé. - Préalablement à tout recrutement, il sera procédé à la demande d'agrément du maître d'apprentissage auprès de Monsieur le Préfet du Val-de-Marne. 		
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRALT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoit WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)
Contre	0	-
Abstention	0	-

* *
*

30 PERSONNEL COMMUNAL- MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

M. LE MAIRE donne lecture de l'exposé n°30.

30		PERSONNEL COMMUNAL		
		MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS		
<i>Le Conseil :</i>				
– Le tableau des effectifs est modifié comme suit :				
		EMPLOIS		MODIFICATIONS
GRADE	EMPLOIS BUDGETES	SUPPRESSION	CREATION	TOTAL DES EMPLOIS
Ingénieur Principal	3		3	6
Contrôleur de travaux	5		1	6
Pour	32	M. Olivier DOSNE, Mme Chantal DURAND, M. Patrice GENTRIC, Mme Marie-Paule de FABREGUES, M. Jean-Jacques GRESSIER, Mme Emmanuelle CONRAD, M. Michel DESTOUCHES, Mme Jeannine CHERY, M. Patrice POSEZ, Mme Virginie ROSSIGNOL, M. Francis SELLAM, Mme Chantal ALLAIN, M. André BIZEUL, Mme Nadine MIRAULT, M. Pierre MARCHADIER, Mme Nadine CREUSOT, M. Brahim BAHMAD, Mme Amèle EWART, M. Jean-Marie PLATET, Mlle Isabelle PERCHE, M. Alain BARUGEL, Mme Liliane MOUGEOT-DAMIDOT, M. Boutaïeb KADDANI M. Benoît WILLOT, Mme Florence WEISSLER-LOPEZ, M. Marc VERSTRAETE, Mme Marie-France ASTEGIANI-MERRAIN, M. Yves TAMET (liste « Joinville en Mouvement ») M. Olivier AUBRY, Mme Sylvie MERCIER, M. Areski OUDJEBOUR, M. Gérard OUTTIER (liste « Pour Joinville Ensemble et Unis »)		
Contre	0	-		
Abstention	0	-		

* *
*

QUESTIONS ECRITES

Question Du groupe des Elus Joinville en Mouvement	<p><u>Place d'hébergement d'urgence</u></p> <p>La loi n° 2009-323 du 25 mars de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion instaure des « dispositions relatives à la lutte contre l'exclusion, à l'hébergement et à l'accès au logement », reprises pour l'essentiel de textes antérieurs comme la loi n° 2007-290 du 5 mars 2007 instituant le droit au logement opposable et la loi n°94-624 du 21 juillet 1994 relative à l'habitat.</p> <p>Elle prévoit dans son article 69 (article L 312 du Code de l'Action Sociale et des Familles) que « la capacité à atteindre est au minimum d'une place d'hébergement par tranche de 2 000 habitants pour les communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la population est supérieure à 50 000 habitants ainsi que pour les communes dont la population est au moins égale à 3 500 habitants et qui sont comprises, au sens du recensement général de la population, dans une agglomération de plus de 100 000 habitants.</p> <p>Quand et dans quelles conditions la ville de Joinville-le-Pont entend-elle faire face à ses obligations légales en matière de création de 18 places d'hébergement ?</p>
---	---

CONSEIL MUNICIPAL – SEANCE DU 30 JUIN 2009

Réponse M. le MAIRE	<p>La mise en œuvre de la loi relative au Droit au logement opposable (dite loi DALO) et notamment son article 2 impose à chaque commune l'ouverture d'une place d'hébergement par tranche de 1000 habitants.</p> <p>Dès mon arrivée, j'ai souhaité faire un tour de table des communes limitrophes de Joinville car il me semble que la création de telles structures qui nécessitent des moyens matériels et humains importants pouvait faire l'objet d'une démarche intercommunale. La réflexion est en cours.</p> <p>Dois-je souligner par ailleurs que Joinville assume son devoir de solidarité en accueillant sur son territoire des hôtels sociaux assumant ainsi les charges de scolarisation des enfants ?</p> <p>J'ai, enfin, lancé les études sur la réhabilitation du local situé avenue Gallièni que j'ai fermé pour des raisons évidentes de sécurité. Ce local, appelé « centre d'hébergement d'urgence » ne rentrait pas dans le décompte de la loi DALO. J'attends les conclusions de ces études.</p> <p>Je compte d'ailleurs organiser prochainement une visite de ces locaux pour que tous les conseillers municipaux et tous les joinvillais se rendent bien compte de ses conditions d'insalubrité et d'insécurité. C'est un véritable taudis et je refuse que la Ville soit un marchand de sommeil.</p>
--------------------------------	--

Question Du groupe des Elus Joinville en Mouvement	<p><u>Application de la loi DALO</u></p> <p>La loi sur le droit au logement opposable du 5 mars 2007, garantit « pour toute personne ou famille éprouvant des difficultés particulières, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'existences » l'aide de la collectivité pour accéder à un logement décent et indépendant.</p> <p>Pouvez-vous nous informer sur le nombre de recours sur le nombre de recours amiables devant la commission départementale de médiation ou contentieux qui ont été engagés par des personnes résidant à Joinville-le-Pont et sur les réponses qui, le cas échéant, ont été apportés à leurs demandes ?</p>
Réponse M. le MAIRE	<p>J'ai demandé au Bureau du logement à la Préfecture du Val-de-Marne ces statistiques. Dès qu'elles me seront communiquées, je vous les transmettrai.</p>

Mme Chantal DURAND ajoute que l'OPH n'est pas informé des dépôts de demande mais la Préfecture demande parfois à l'OPH l'attribution de logements. Les chiffres seront communiqués.

Question Du groupe des Elus Joinville en Mouvement	<p><u>Délégations du Maire aux Adjointes et Conseillers municipaux délégués</u></p> <p>Nous avons demandé depuis plusieurs mois et à plusieurs reprises au cours de diverses commissions municipales et à nouveau lors du Conseil Municipal du 26 mai 2009 à disposer de la liste des délégations accordées par le maire aux Adjointes et Conseillers municipaux délégués.</p> <p>Pouvez-vous nous faire savoir s'il sera possible d'obtenir un jour cette liste et si oui, dans quel délai ?</p>
Réponse M. le MAIRE	<p>Les services administratifs mènent depuis plusieurs mois un travail de refonte des arrêtés de délégation de signature. Ce travail vient d'aboutir et une copie de ces arrêtés vous sera transmise par courrier avant la fin de la semaine.</p>

* *
*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h35

Le Secrétaire de Séance

Pierre MARCHADIER

Le Maire de Joinville-le-Pont

Olivier DOSNE